



ELECTRICITÉ

Le barrage du Djoué concédé à un opérateur privé



Emile Ouosso (à droite) signant l'accord avec le représentant de la société Hydro opérations SA/Adiac

Le ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique, Emile Ouosso, a signé, le 24 mai à Brazzaville, un accord de concession du barrage hydroélectrique du Djoué avec la société Hydro Opérations Djoué SA, un opérateur privé.

Selon les termes du contrat, le nouveau gestionnaire va entamer des travaux de réhabilitation de cette infrastructure, assurer son extension pour une augmentation de sa production à plus de 14 mégawatts. Au plan social, il s'engage à garantir et préserver les acquis de l'ensemble des agents dans le strict respect du code de travail.

Page 3

VIE DES PARTIS

Neuf prétendants à la présidence de l'UDH-Yuki

Dans la perspective du congrès de renouvellement des instances dirigeantes de l'Union des démocrates humanistes-Yuki (UDH-Yuki) prévu à la fin de ce mois de mai, neuf membres du parti se sont déjà portés candidat à la succession de feu Guy-Brice Parfait Kolelas à la présidence nationale de cette formation politique de l'opposition.

Au nombre des prétendants figure Juste Aurélien Ntumi Kolélas, député de Kinkala, pour qui une collecte de fonds en soutien à sa candidature a été initiée par les membres des structures intermédiaires et de base de Bacongo.

Page 2



AFFAIRES ÉLECTORALES

Jean-Claude Etoumbakoundou nouveau DGAE

Juriste, économiste et expert en gestion des collectivités locales, Jean-Claude Etoumbakoundou a été nommé, le 24 mai, préfet, directeur général des affaires électorales (DGAE) en remplacement d'Antoine Evoundou qui a occupé ce poste pendant plus d'une quinzaine d'années.

Dans la même optique, d'autres cadres ont également été promus préfets par le président de la République.

Page 5



EDITORIAL

Autoévaluation

Page 2

60° ANNIVERSAIRE DE L'UA

L'Afrique célèbre sa victoire sur la domination étrangère

C'est le 25 mai 1963 que fut créée l'Organisation de l'unité africaine, devenue plus tard, en 2002, l'Union africaine (UA). Soixante ans après, les Africains formulent le vœu de voir cette flamme toujours allumée

afin qu'elle devienne le ferment ardent de la résistance des peuples du monde face à tout projet de domination de l'homme par l'homme et de domestication de la liberté.

Cette commémoration du « Jour de

gloire » de l'Afrique doit constituer le ciment véritable de l'unité des peuples du continent et nourrir l'argile généreuse indispensable à la renaissance africaine.

Page 16

ÉDITORIAL

Autoévaluation

Le gouvernement congolais a procédé, lors d'un séminaire, à une autoévaluation de son action jugée encore peu efficace en matière de bonne gouvernance. Au regard du bilan de ces deux dernières années, consentir davantage d'efforts en tirant les leçons des contre-performances enregistrées permettra à l'exécutif de franchir un nouveau pas pour réaliser ses douze engagements.

Comme une véritable prise de conscience sur les attentes de la population, cette revue à mi-parcours doit désormais guider l'action du gouvernement dans la prise en compte de ses besoins vitaux. Dans cette perspective, la lutte contre les antivaleurs reste la plus rude des batailles à gagner.

Les observations faites par les services du Fonds monétaire international interpellent les autorités à mettre en œuvre des politiques indispensables à la stabilité macroéconomique, à promouvoir une croissance durable et inclusive, en vue de consolider les progrès récents.

Pour y parvenir, adopter une politique économique rigoureuse et équilibrée, en dépit du contexte international difficile dans lequel s'exécute le programme d'action du gouvernement, devrait être le leitmotiv pour tous ceux à qui l'Etat a confié une part de responsabilité. D'où l'instruction faite aux ministres d'adopter une politique économique rigoureuse et équilibrée en mettant en avant l'intérêt public.

Certes, les progrès notables ont été réalisés pour remédier aux dérapages budgétaires antérieurs et faire avancer les réformes structurelles clés, mais l'Etat devra orienter ses priorités aux dépenses sociales plus larges.

La mise en œuvre rapide et décisive des réformes est indispensable afin que les dépenses puissent être réorientées vers les besoins sociaux de base.

Les Dépêches de Brazzaville

SOLIDARITÉ ENTRE LES PEUPLES

L'Acap lance les activités du 59^e mois de l'amitié

Les membres de l'Association congolaise d'amitié entre les peuples (Acap) ont organisé, le 24 mai, à Brazzaville, une conférence-débat marquant la célébration du mois de l'amitié entre les peuples, un moment de symbiose qui valorise le vivre-ensemble.



Des membres de l'Acap/Adiac

Le mois de l'amitié entre les peuples est à sa cinquante-neuvième édition qui permettra aux membres de l'Acap de mener plusieurs activités liées à l'entraide entre les peuples du monde. A en croire Auguste Ndoudi, secrétaire général de cette structure, l'un des moments phares de ce mois, qui s'étendra jusqu'au 19 juin, sera la Journée de solidarité avec la population de l'Est de la République démocratique du Congo.

En présence du président de l'Acap Brazzaville, Remi Massamba, le secrétaire chargé de l'organisation de la vie de cette structure, Albert Bobeka, a développé un sujet sur le thème « Vital Balla, la rime dont il est le répondant principal des enjeux de l'Acap ». Il a, par ailleurs, indiqué que l'Acap travaille et prépare déjà la célébration, avec faste, de la 60^e

édition du mois de l'amitié, prévue en 2024.

Créée en 1964, l'Acap, dirigée par Vital Balla, est une organisation professionnelle, apolitique, non gouvernementale et non lucrative régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Elle milite dans la résolution de plusieurs crises internationales et participe régulièrement à la formation des cadres dans divers domaines.

Rude Ngoma

UDH-YUKI

Neuf prétendants à la présidence du parti

En prélude à la tenue du congrès de l'Union des démocrates humanistes-Yuki (UDH-Yuki) à la fin de ce mois de mai, neuf candidats, dont Juste Aurélien Ntoui Kolélas, député de Kinkala, affûtent déjà leurs armes pour prétendre se hisser à la tête de ce parti.

Pour soutenir la candidature de Juste Aurélien Ntoui Kolélas, les membres des structures intermédiaires et de base du premier arrondissement de Brazzaville, Makélékélé,

ont organisé, le 23 mai, une opération de collecte de fonds. « C'est un acte d'amour, de sacrifice, de courage et de solidarité profonde. L'UDH-Yuki est un parti de masse et ma candidature est celle de la base », a déclaré Juste Aurélien Ntoui Kolélas. En proie à des dissensions internes aujourd'hui, l'UDH-Yuki, parti se réclamant de l'opposition, s'achemine vers la tenue de son congrès qui mettra en place de nouveaux dirigeants qui présideront aux destinées de cette formation politique.

Jean Jacques Koumba

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Gombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlu Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint

Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispian Stevy Obas, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ELECTRICITÉ

La centrale hydro-électrique du Djoué concédée à une société privée

Le protocole d'accord officialisant la concession du barrage hydroélectrique du Djoué a été signé, le 24 mai, à Brazzaville, entre le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Emile Ouosso, et le responsable de la société Hydro opérations Djoué S.A, Michel Kherandmand.

L'avenant signé précise qu'il s'agit d'une mise en concession et non de la vente de l'infrastructure à un opérateur privé. Il stipule que le concessionnaire va désormais gérer la centrale hydro-électrique avec la participation d'Énergie électrique du Congo (E2C), qui contribue à 15% dans le capital. Le nouveau gestionnaire a pour missions de réhabiliter entièrement l'infrastructure, d'assurer son extension et son exploitation, conformément aux termes du contrat. L'objectif étant de porter la production énergétique au-delà des 14 megawatts initialement prévus.

« Il s'agit d'une mise en concession et non de la vente de l'infrastructure. Ces avenants concernent la formation du capital de la société avec la participation de l'E2C à 15% afin qu'elle puisse jouer son rôle de société de patrimoine. Dès maintenant, l'entreprise peut commencer les investissements pour que rapidement nous ayons un peu plus de 15 megawatts pour desservir la ville de Brazzaville afin de la



Le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique paraphant l'accord de partenariat avec le responsable de la société Builders/Adiac

« Il s'agit d'une mise en concession et non de la vente de l'infrastructure. Ces avenants concernent la formation du capital de la société avec la participation de l'E2C à 15% afin qu'elle puisse jouer son rôle de société de patrimoine. Dès maintenant, l'entreprise peut commencer les investissements pour que rapidement nous ayons un peu plus de 15 megawatts pour desservir la ville de Brazzaville afin de la mettre à l'abri des délestages »

mettre à l'abri des délestages », a indiqué Emile Ouosso. Sur le plan social, le contrat précise qu'aucun agent ne sera limogé et que tous les droits sont garantis et préservés par le nouveau gestionnaire de la centrale hydro-électrique, conformément aux amendements apportés à l'article 45 du code du travail. En matière de sous-traitance, a précisé le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, la priorité est accordée aux entreprises locales.

Renforcer la desserte en eau potable à Pointe-Noire

Par la même occasion, le ministre Emile Ouosso a signé un autre accord de partenariat avec la société Builders, une entreprise malienne spécialisée dans la construction des infrastructures d'adduction d'eau potable. Le projet porte sur la construction, dans la ville océane, d'un réservoir d'eau d'une capacité de stockage de 10 m³. Le point de captage est identifié à la rivière Ntombo, dans le Bas-Kouilou, à 28 kilomètres de Pointe-Noire.

Firmin Oyé

RGPH-5

Le dénombrement principal prolongé jusqu'au 5 juin

Le délai d'un mois n'a pas suffi aux agents recenseurs de réaliser le dénombrement principal du cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-5). La coordination nationale de ce RGPH-5, qui s'est réunie en session extraordinaire le 24 mai, à Brazzaville, a décidé de proroger de douze jours l'opération sur l'ensemble du pays.

Une rallonge du dénombrement principal, la phase cruciale du recensement (le passage à domicile des agents recenseurs), était prévisible en raison du début timide de l'opération. L'enquête a même démarré avec dix jours de retard dans certains départements, a admis Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, la ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, qui considère le délai de douze jours suffisant pour rattraper le retard observé notamment dans le département de Brazzaville.

Démarré le 25 avril conformément au décret du Premier ministre, le dénombrement principal était censé s'achever le 24 mai sur toute l'étendue du territoire. La réunion de la coordination nationale du RGPH-5, regroupant les ministres sectoriels, visait à éva-

luer l'état d'avancement du processus. Les membres du gouvernement se sont finalement rendus compte que la période de quatre semaines était insuffisante et que les agents recenseurs n'ont pu couvrir tout le territoire national.

Il y a eu aussi des problématiques en termes d'outils, surtout que le dénombrement principal repose essentiellement sur la tablette numérique. Les agents recenseurs étaient confrontés au manque de couverture internet dans certaines localités et les tablettes se déchargeaient à une vitesse qui ne permettait pas de faire un travail performant. La méthode choisie pour les jours supplémentaires consiste à redéployer les équipes sur le terrain et les renforcer en termes de matériel. Dans ce sens, la collecte des données se fait désormais à l'aide de



Les membres de la coordination nationale du RGPH-5/Adiac

tablettes et de questionnaires papier.

Le recensement n'a pas atteint l'objectif de 100%, autrement dit de nombreux résidents sur toute l'étendue du territoire national attendent d'être comptés. « Sur l'ensemble du territoire national, le dénombrement principal a déjà atteint une moyenne d'exécution de 75%. Nous sommes

résolument optimistes parce qu'engagés dans cette opération jusqu'au bout. Une prolongation de douze jours supplémentaires pour que nous soyons encore plus actifs sur le terrain », a indiqué la ministre en charge de la Statistique.

Le Premier ministre devrait prendre un nouveau décret pour acter la prolongation de cette grande enquête démo-

graphique. La recommandation forte de la coordination nationale est de rattraper le retard et garantir l'assurance qualité de ce recensement général. Il s'agit de mobiliser les moyens technique, humain et financier pour permettre un second passage et s'assurer que tous ceux qui résident sur le territoire congolais sont comptés.

Fiacre Kombo



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Élaboration d'une base de données d'entreprises et de fournisseurs

L'École Française Saint Exupéry de Brazzaville, République du Congo, représentée par l'Association des Parents d'Elèves de l'École Saint-Exupéry (APEESE) souhaite améliorer la gestion des prestations offertes par ses fournisseurs ; dans ce but, elle met en place sa base de données d'entreprises et d'artisans susceptibles de répondre aux besoins d'interventions de maintenance, d'entretien et de fournitures de services et d'équipements. La mise à jour de cette banque de données des prestataires et fournisseurs sera effectuée selon une périodicité régulière. La réponse à cet avis est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ayant le niveau d'efficacité requis, régulièrement installées en République du Congo et totalement en règle avec les administrations. Le délai de soumission sera de 15 jours à compter de la publication du présent avis.

Sélection :

La sélection des entreprises qui intégreront la base de données sera faite par l'APEESE, ou la commission mandatée par celle-ci. Les critères de sélection seront : la présentation de l'offre, les documents administratifs, les références et la réputation de l'entreprise.

Composition de l'offre :

-Une lettre d'intention de soumissionner, précisant le lot concerné et comportant :

- Nom de l'entreprise,
- Adresse de correspondance,
- Titre du signataire,
- Numéro de téléphone, adresse électronique (mail).

-Un dossier de présentation de l'entreprise comportant :

- Les domaines d'activités de l'entreprise,
- Le nom du représentant de l'entreprise et ses fonctions,
- Une attestation de bonne exécution des prestations réalisées dans le domaine concerné au cours des deux dernières années,
- Le justificatif d'immatriculation au registre du Commerce et des Métiers,
- Un certificat de non-faillite à la date de la soumission,
- Le justificatif d'immatriculation à la CNSS et le quitus de non-redevance,
- La présentation des assurances contractées par l'Entreprise.

Remise des documents : L'APEESE invite toutes les Entreprises et Artisans intéressés, à remettre dans un délai maximum de 15 jours le dossier complet pour la présélection au plus tard le jeudi 8 juin 2023 à 12h00.

La lettre d'intention et le dossier de présentation seront à remettre en deux exemplaires sous pli fermé, contre récépissé, au secrétariat de l'école Saint Exupéry de Brazzaville, Avenue de l'OUA. Les enveloppes porteront juste la mention, sans cachet ou signes distinctifs :

INTENTION DE SOUMISSION À L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

DE L'ÉCOLE SAINT EXUPÉRY BRAZZAVILLE

RÉPUBLIQUE DU CONGO

Lot N°...

Lots et objets du présent Avis :

Lot 1 : Maintenance des groupes électrogènes et équipements annexes (cuves, tuyauteries...).

Lot 2 : Maintenance des circuits et installations électriques.

Lot 3 : Inspections et contrôles réglementaires des installations et équipements (installation électrique, équipements sportifs, véhicules).

Lot 4 : Maintenance des climatiseurs.

Lot 5 : Maintenance du réseau informatique et téléphonique.

Lot 6 : Fournisseur de réseau internet.

Lot 7 : Maintenance du serveur informatique et hébergement.

Lot 8 : Maintenance et entretien des caméras de surveillance.

Lot 9 : Fourniture et maintenance de panneaux solaires.

Lot 10 : Sécurité incendie : fourniture et maintenance d'extincteurs et de détecteurs.

Lot 11 : Location, maintenance et assistance pour les photocopieurs.

Lot 12 : Fourniture d'ameublements.

Lot 13 : Fourniture de bureau.

Lot 14 : Fourniture de matériel informatique.

Lot 15 : Fourniture, accessoires, réparation et entretien des tablettes.

Lot 16 : Entretien et maintenance des bâtiments :

16.1- Peinture

16.2- Plomberie

16.3- Electricité

16.4- Menuiserie ébénisterie

16.5- Serrurerie, ferronnerie

16.6- Vitrierie

16.7- Charpentes et toitures.

Lot 17 : Propreté des espaces et des locaux.

Lot 18 : Evacuation des déchets.

Lot 19 : Dératisation et désinsectisation.

Lot 20 : Entretien des espaces extérieurs : entretien cours et espaces verts, élagages.

Lot 21 : Fourniture des produits d'hygiène (savon, essuie-main, produits ménagers...).

Lot 22 : Gardiennage et sécurité des locaux et voies d'accès.

Lot 23 : Fourniture du matériel de laboratoire.

Lot 24 : Entretien et réparation du véhicule.

Lot 25 : Consultations et visites médicales du personnel.

Lot 26 : Assurances du personnel, des véhicules, et des locaux.

Lot 27 : Service Juridique.

Lot 28 : Transport des élèves pour les activités et manifestations extérieures.

Lot 29 : Restauration : cantine, réceptions, produits de consommation courante.

Lot 30 : Fourniture du matériel de buanderie.

Lot 31 : Entretien et réparation du matériel de buanderie.

Lot 32 : Fourniture d'équipements sportifs.

Lot 33 : Maintenance des équipements sportifs.

Lot 34 : Intervenants et prestataires de loisirs pour activités extra-scolaires (danse, sports de combat, sports collectifs, théâtre...).

Lot 35 : Décoration de l'établissement pour événements spéciaux.

Lot 36 : Formation du personnel.

Peggy AGNONGONDZE

Présidente de l'APEESE

DÉCENTRALISATION

Jean-Claude Etoumbakoundou, nouveau DGAE

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a nommé par décrets, le 24 mai, plusieurs cadres au rang de préfets parmi lesquels Jean-Claude Etoumbakoundou, en qualité de directeur général des affaires électorales (DGAE).

Conseiller spécial du Premier ministre, chargé de la Décentralisation, de l'Administration du territoire et du Développement local, et ancien secrétaire général du département de Pointe-Noire, Jean-Claude Etoumbakoundou succède à Antoine Evoundou qui a passé plus de 16 ans à la DGAE. Né le 18 septembre 1963 à Fort-Rousset, actuel Owando, le nouveau DGAE est juriste, économiste, fiscaliste et expert en gestion des collectivités territoriales. Outre Jean-Claude Etoumbakoundou, le chef de l'Etat a nommé Jacésie Miyouna Oniangou au poste de préfet, directrice générale des collectivités locales ; Marich Ginalda Mavoungou préfet, directrice générale de la fonction publique territoriale ; Bonsang Oko Letchaud, préfet, directeur général de l'administration du territoire ; Jacques Essissongo, préfet, inspecteur général de l'administration du territoire ; Jean Éric Djendja Itoua, préfet, directeur général du développement local ; Séraphin Ondelé, préfet.

P.W.D.

ZONES AGRICOLES PROTÉGÉES

Une mention spéciale pour la Bouenza

Les Zones agricoles protégées (ZAP) de Mayoumina et de Kingoma, dans le département de la Bouenza, ont respectivement produit 111 et 85 tonnes de maïs au cours de la récolte du mois de mai.

Le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Paul Valentin Ngobo, a supervisé la campagne de récolte de maïs dans les deux ZAP de la Bouenza, en présence du préfet de ce département Jules Monkala Tchoumou. Les 111 tonnes de maïs de Mayoumina, soit 2 200 sacs de 50kg, ont été produits par les dix groupements qui y sont installés.

Située dans la sous-préfecture de Loudima, la ZAP de Mayoumina qui a enregistré le plus grand chiffre en termes de production cette année s'étend sur une superficie de 100 hectares dont 58 consacrés au maïs. Les membres des dix groupements de la ZAP de Mayoumina ont empoché 27 millions 713 mille FCFA après la vente des 111 tonnes. Le reste des hectares étant consacré au manioc et au soja déjà arrivés à maturité.

Responsable du groupement de Kiossi qui a empoché 3 025 000 FCFA, Franck Silvère Bafoukissa pense que ce qui était rêve hier est devenu réalité aujourd'hui. « Avec cet argent, nous allons acheter des moutons pour faire l'élevage et le Kavaki pour le déplacement parce que nous visons loin de la ZAP. Nous sommes vraiment satisfaits par rapport au travail que nous avons réalisé, nous remercions monsieur le président de la République et le ministre de l'Agriculture. Nous demandons aux autres de se constituer en groupement comme nous l'avons fait afin de



Une vue de la marchandise DR

bénéficier de cet appui substantiel du gouvernement », a-t-il exhorté.

Le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche a, de son côté, exprimé sa satisfaction au regard de la moisson enregistrée. « Nous sommes très satisfaits de la performance de la ZAP de Mayoumina que nous considérons comme un modèle inspirant pour les autres zones du pays. Donc, nous sommes très contents parce que c'est à ce niveau de production que nous voudrions arriver », s'est réjoui Paul Valentin Ngobo.

Il a, par ailleurs, déploré le faible niveau d'approvisionnement en engrais. « Nous aurons pu avoir plus que cela, les producteurs n'ont utilisé à peine que 100 kg d'engrais par hectare, ce qui est loin de la norme qui est de 250 kg, voire plus. Le gouvernement devrait fournir un peu plus d'effort

pour les appuyer afin d'atteindre les objectifs escomptés. Imaginons que toutes ces ZAP que nous avons mises en œuvre puissent arriver à ce niveau de production de 110 tonnes chacune », a-t-il expliqué.

Après Mayoumina, le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche a également pris part à la célébration de la récolte du maïs des producteurs de la ZAP de Kingoma, dans le district de Madingou où les acteurs agricoles ont produit 85 tonnes de maïs pour une valeur marchande de 19 millions 225 mille FCFA. Le président du groupement agricole le « Buffle de la Bouenza », Anaclet Julien Ngassaki Ndza, est très satisfait de la moisson obtenue. Il explique comment les fonds encaissés seront utilisés. « Mon groupement a pu obtenir 15 tonnes et trois sacs. La moisson est assez bonne, donc nous sommes très

satisfaits. En termes de revenus, nous avons pu obtenir 3 787 500 FCFA. La saison était bonne en ce qui concerne la pluviométrie, c'est ce qui fait que le groupement a eu de bons résultats au niveau de la ZAP de Kingoma. Le secret, c'est d'abord respecter les normes, les différentes étapes des opérations agricoles et sarclage du champ », a-t-il rappelé.

Notons que les producteurs agricoles de la ZAP de Mpoumako, dans le district de Ngabé, département du Pool, ont eux aussi récolté leur maïs. La moisson obtenue est de 30 tonnes. En effet, le maïs vendu contribuera à la fabrication de l'aliment de bétail. Le projet de construction des ZAP vise, entre autres, la réduction du chômage, la diversification économique et l'atteinte de la souveraineté alimentaire en République du Congo.

Parfait Wilfried Douniama

AGRICULTURE COMMERCIALE

Un constat satisfaisant du Pdac chez les bénéficiaires du Nord du pays

Le coordonnateur national du Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (Pdac), Isidore Ondoki, a qualifié, le 24 mai, à Brazzaville « d'encourageants » les plans d'affaires confiés aux Organisations non gouvernementales (ONG) et groupements bénéficiaires dans la partie Nord du pays, à quelques mois de la fin du projet cofinancé par le Congo et la Banque mondiale.

Le constat du coordonnateur du Pdac est consécutif à une mission de travail organisée du 7 au 15 mai, dans les localités de Ngo, d'Ongoni et d'Ollombo dans le département des Plateaux, et Oyo, Makoua ainsi qu'Owando dans le département de la Cuvette. Ce déplacement fait suite à la mission de supervision de la Banque mondiale en février dernier, à Brazzaville, et à l'atelier de formation sur l'entretien des pistes agricoles de haute intensité de main d'œuvre (Himo) par les ONG. « Le constat est intéressant. Dans les Plateaux et la Cuvette, les plans d'affaires financés par le Pdac s'exécutent normalement. Beaucoup de plans d'affaires ont réussi. Nombreux sont passés à l'étape de pérennisation, c'est-à-dire, des groupements qui ont développé d'autres activités », a souligné Isidore Ondoki.

A Ngo, pour illustrer ce satisfecit, Isidore Ondoki a cité le cas d'un agriculteur qui, ayant bénéficié du projet de 25 hectares d'un champ de manioc, a pu acquérir un tracteur grâce à fruit de son activité. « La Banque mondiale a recom-



Visite de la piste Owando-Ikongono, une œuvre du Pdac/DR

mandé au Pdac de lui aider à acquérir une charrue. Pour moi, c'est une réussite énorme », s'est réjoui le coordonnateur national du Pdac.

Alors que le projet tend vers sa fin, Isidore Ondoki souhaite que les activités financées via le Pdac puissent conduire vers l'atteinte des objectifs de développement. Le projet a pour objectifs, entre autres, l'amélioration de la productivité agricole et de l'accès au marché des producteurs et petites et moyennes entreprises agro industrielles.

Des pistes agricoles bien aménagées

Lors de cette mission, la délégation du Pdac, accompagnée de la Banque mondiale et des représentants des ministères du Plan et de l'Agriculture, a visité plusieurs pistes agricoles, notamment celle d'Owando-Ikongono réhabilitée par le Pdac en Himo.

« Nous étions surpris du travail réalisé par l'ONG Alpha et Omega. C'est une réussite, car elle est bien entretenue d'Owando jusqu'à Ikongono. De même, il y a la piste Pamba Ondzaka-Okombé, toujours réhabilitée

par le Pdac où plusieurs véhicules s'y rendent. C'est une fierté pour le Pdac », a souligné Isidore Ondoki.

Ce séjour de travail a été mis à profit pour tenir à Owando un atelier de formation sur l'entretien des pistes agricoles de Himo à l'endroit des ONG de la localité. L'atelier de partage, d'échange d'expériences et de connaissances a réuni le Pdac et les ONG qui sont chargées de l'entretien des pistes agricoles venues de tout le Congo.

Le Pdac entretient à ce jour plus de 1000 km en Himo. « C'était l'occasion, avant la fin du pro-

jet, d'échanger avec ces ONG sur leurs problèmes et leurs succès, de sorte qu'après le projet, les conseils municipaux puissent continuer à travailler avec ces ONG », a expliqué le coordonnateur du Pdac. « Un groupement doit être capable d'exporter sa production vers le centre de consommation. D'où la réhabilitation des pistes agricoles dans plusieurs départements du Congo. Le Pdac a également entretenu des voies d'eaux dans la Likouala et la Cuvette », a poursuivi Isidore Ondoki.

A six mois de la fin du projet, les indicateurs ont dépassé les résultats attendus à en croire son coordonnateur. Le Pdac a fait des dons et des subventions au nom de l'Etat à hauteur de 15 milliards FCFA dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Pourtant, malgré ce satisfecit, Isidore Ondoki pose le problème de la pérennisation des acquis après le projet. « Nous pensons que la dynamique créée par le Pdac ne puisse pas s'estomper », a-t-il alerté.

Quentin Loubou



PROJET D'APPUI AU RESEAU DES CENTRES D'EDUCATION, DE FORMATION ET D'APPRENTISSAGE (ARCEFA)



AVIS D'APPEL D'OFFRES

AON-N°001/MASAH/PARFTS/UCP - 2021

1. La République du Congo a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût du Projet d'Appui à la Refondation de la Formation en Travail Social (PARFTS). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché relatif à l'acquisition du mobilier de bureau, matériel pédagogique et informatique de l'Institut national du travail social (INTS). Les Soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou deux lots tels que définis dans les Documents d'Appel d'Offres. Les soumissionnaires souhaitant proposer des remises, dans l'hypothèse où ils obtiendraient deux lots, sont autorisés à le faire et devront indiquer ces remises dans le Formulaire de Soumission.

2. L'Unité de Coordination du Projet d'Appui à la Refondation de la Formation en Travail Social (UCP-PARFTS) sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour la fourniture du mobilier de bureau, matériel pédagogique et informatique.

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet d'Appui à la Refondation de la Formation en Travail Social (PARFTS) tél. (242) 06 403 13 72, courriel: parfts1@gmail.com et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres à l'Unité de Coordination du PARFTS, sise Case A87A rue Dupleix / Quartier MPIAKA (Derrière Grandes Endémies), Brazzaville-Congo, ou par courriel parfts1@gmail.com, du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures.

4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de Cent Mille (100 000) Francs FCFA.

sable de Cent Mille (100 000) Francs FCFA.

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahiers des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement.

6. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 10 septembre 2021 à 14 heures précises. Les Offres doivent comprendre une garantie d'offre de Cinq Cent Mille (500 000) FCFA pour le lot 1 et un million Cinq Cent Mille (1 500 000) FCFA pour le lot 2 sous forme de caution bancaire, délivrée par une banque agréée en République du Congo par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC). Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

7. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent le 13 septembre 2021 à 10h00 heure locale, dans la salle de réunion de l'UCP à l'adresse suivante :

Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire, Unité de Coordination du PARFTS, sise Case A87A rue Dupleix / Quartier MPIAKA (Derrière Grandes Endémies)), Brazzaville-Congo

8. Les exigences en matière de qualification concernent entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

Fait à Brazzaville, le 27 juillet 2021

Le Coordonnateur

Sylvain Ernest MOUYEDI

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DES AFFAIRES JURIDIQUES
N_____/MCEQSPLCA/ARMP/CR/DG-DRAJ

NOTE D'INFORMATION

La Direction générale de l'Autorité de régulation des marchés publics, conformément à la circulaire n° 230011/MCE-QSPLCA/ARMP/CR/DG/DRAJ du 07 avril 2023, relative à l'obligation de produire le certificat de non exclusion aux marchés publics, en cours de validité, porte à la connaissance des opérateurs économiques candidats et soumissionnaires aux marchés publics et délégations de service public que la délivrance dudit certificat est subordonnée entre autres à la présentation des pièces ci-après :

- Une attestation d'affiliation à la CNSS ;
- Un agrément des services habilités ;
- Un certificat de moralité fiscale ;
- Un certificat de non faillite ;
- Un numéro d'identification unique (NIU).

NB : Les pièces susmentionnées doivent être en cours de validité sous peine de rejet de la demande.

Fait à Brazzaville, le

La Directrice Générale

Valencia ILOKI ENGAMBA

LUTTE CONTRE LE DIABÈTE

Diabaction et MCPLC s'unissent pour la cause

Les associations Diabaction Congo et Marcher courir pour la cause (MCPLC) ont signé, le 25 mai à Brazzaville, un protocole d'accord pour la réalisation, du 27 au 29 mai, à Dolisie, chef-lieu du département du Niari, de la campagne de dépistage et traitement gratuit du diabète, dans le cadre de la troisième édition de la traversée du Mayombe.

L'acte marque le début d'une collaboration synergique et active pour créer ensemble les conditions meilleures de la prévention du diabète au Congo. « L'activité physique, tout comme l'hygiène alimentaire, étant des piliers majeurs dans la prévention du diabète, notre association n'a donc pas hésité à adhérer au projet «Marcher courir pour la cause». Ainsi, sommes-nous heureux aujourd'hui de signer, avec l'association portant la même dénomination, le protocole d'accord pour la réalisation ensemble des activités de sensibilisation et de dépistage à Dolisie, dans le département du Niari, en mettant à profit la petite Maison bleue du diabète de la localité », a expliqué Franc Mpassi, secrétaire général de Diabaction Congo.

La troisième édition de la traversée du Mayombe à pied aura lieu du 27 mai au 2 juin. Le parcours reste le même. Malélé-Mvouti pour la première étape avant Mvouti-Dolisie (45 Km), Dolisie-Nkayi et Nkayi-Loutélé.



Franc Mpassi et Rodrigue Dinga Mbomi paraphant le protocole d'accord/Adiac

Louté-Mindouli et Ignié-Brazzaville sont les deux dernières étapes. Pour des raisons de récupération, les marcheurs se reposeront le quatrième jour. « La première édition, nous avons eu douze marcheurs. La deuxième, dix-neuf marcheurs et la troisième édition, nous en avons eu soixante-trois. Une trentaine sur la première étape. Une vingtaine sur la deuxième étape, quatorze autour de la traversée et trente-neuf sur la dernière étape. Petit à petit, l'activité commence à se

développer. On peut espérer avoir plus d'impact l'année prochaine avec une participation qui passerait la barre de cent symbolique », a commenté Rodrigue Dinga Mbomi, président de MCPLC.

La traversée du Mayombe est un défi sportif visant à sensibiliser la population congolaise aux maladies non transmissibles, dont le diabète qualifié de nos jours « de tueur silencieux ». Le projet est une grande opportunité de sensibilisation au fléau mondial dont la prévalence était estimée à 7%, selon l'enquête

STEPS de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 2006. « La traversée du Mayombe est un arbre qui cache la forêt. Le vrai sujet, c'est la santé de nos frères et sœurs, de nos parents et amis, des collègues du travail, de tous ceux qui nous entourent de près ou de loin. Face à ce constat, nous nous sommes demandés ce qu'on devrait faire pour changer la donne. Nous avons créé une association, il y a quatre ans. Première mission, informer et sensibiliser la population. Si vous n'identifiez pas les

dangers, vous ne pouvez pas en prévenir. Deuxième mission, dépister la population. C'est une opportunité avec Diabaction. On va réellement commencer à pouvoir avoir un impact sur la population qui est dépistée », a expliqué Rodrigue Dinga Mbomi.

Franc Mpassi, par ailleurs, a précisé que la signature du protocole d'accord ainsi que les actions qui vont en découler s'inscrivent dans le pacte mondial contre le diabète de l'OMS dans ses recommandations 1 (unir les parties prenantes par la collaboration) et 2 (unir et intégrer la prévention du diabète dans les soins de santé primaire) et intègre la récente décision de la Fédération internationale du diabète instituant l'organisation, à partir de cette année, de la Journée mondiale de la prévention du diabète, le 14 août de chaque année. MCPLC a remis, à titre symbolique, à Diabaction un chèque de 500 000 F CFA pour la réalisation du dépistage à Dolisie.

James Golden Eloué

CONFLIT EN UKRAINE

Jean-Yves Ollivier échange avec les autorités russes

Le président de la Fondation Brazzaville, Jean-Yves Ollivier, qui prépare la mission de paix africaine en Russie et en Ukraine, s'est entretenu, le 24 mai, à Moscou, avec les autorités russes.

Le représentant spécial du président russe pour le Proche-Orient et l'Afrique, Mikhaïl Bogdanov, ainsi que d'autres interlocuteurs ont eu un échange de vues substantiel sur des dossiers d'actualité internationaux et africains dont des initiatives en vue du prochain sommet Russie-Afrique, en juillet, à Saint-Petersbourg. La diplomatie russe a également précisé que plusieurs dossiers ont été évoqués pendant les entretiens. Depuis décembre 2022, Jean-Yves Ollivier s'est engagé comme médiateur dans le conflit ukrainien et maintient un contact permanent avec Mikhaïl Bogdanov. La Fondation Brazzaville, établie à Londres, est impliquée depuis plusieurs mois dans l'initiative de paix en

Ukraine. Elle prépare la venue d'une mission de paix composée de chefs d'État de six pays africains à Moscou et à Kiev, prévue pour début juin.

Les présidents d'Afrique du Sud, du Sénégal, d'Égypte, de République du Congo, d'Ouganda et de Zambie comptent mener à bien une mission de paix qui va s'entretenir séparément avec la Russie et l'Ukraine, a annoncé, la semaine dernière, Cyril Ramaphosa. Vladimir Poutine et Volodymyr Zelensky ont déjà tous les deux accepté de les recevoir. Le projet a également reçu l'approbation des États-Unis, de l'Union européenne, des Nations unies, de l'Union africaine et de la Chine.

Y.R.Nz.

SÉNÉGAL

Dix ans de prison requis contre Ousmane Sonko

Le procès de l'opposant politique sénégalais, Ousmane Sonko, poursuivi pour viol, s'est déroulé le 23 mai à Dakar, en son absence.

Dix ans de prison ont été requis contre l'opposant sénégalais. Le jugement pour viol et menaces de mort sur une employée d'un salon de beauté a été mis en délibéré avant une décision de la Cour, attendue le 1er juin prochain. Ousmane Sonko n'était pas présent à ce procès qu'il juge manipulé par le pouvoir pour entacher sa candidature à la présidentielle de 2024.

L'opposant politique, très populaire auprès de la jeunesse, s'est retranché depuis une dizaine de

jours dans son fief, à Ziguinchor, une ville de Casamance dont il est maire, à 450 km de Dakar.

Le leader des Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité avait annoncé qu'il ne répondrait plus aux convocations de la justice sans « garantie de l'Etat pour son intégrité physique ». Ses supporters montent une garde étroite autour de son domicile pour parer une éventuelle tentative de l'amener de force au tribunal.

Y.R.Nz.

CORNE DE L'AFRIQUE

Le PAM compte collecter 810 millions de dollars d'aide alimentaire

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a lancé, le 24 mai, un appel de fonds à hauteur de 810 millions de dollars sur les six prochains mois, pour augmenter l'aide humanitaire à destination de millions de personnes dans la Corne de l'Afrique.

Le directeur régional du PAM pour l'Afrique de l'Est, Michael Dunford, a déclaré que ces fonds aideraient le PAM à maintenir l'aide humanitaire salvatrice et à investir dans la résilience à long terme de la Corne de l'Afrique. « Les conflits, les extrêmes climatiques et les chocs économiques, la région de la Corne de l'Afrique est confrontée à plusieurs crises simultanément. Après cinq années consécutives de saisons des pluies insuffisantes, les inondations ont remplacé la sécheresse, tuant le bétail, endommageant les terres cultivées et brisant des vies », a indiqué Michael Dunford dans un communiqué publié à Nairobi. Le PAM a souligné que la Corne de l'Afrique passait d'une crise à l'autre, ajoutant que la plus longue sécheresse jamais enregistrée avait donné lieu à de fortes pluies et à des inondations éclair.

« À présent, l'éclatement du conflit au Soudan force des milliers de personnes à fuir leur foyer », a rappelé Michael Dunford.

L'agence humanitaire a fait savoir que fin 2022, elle distribuait de l'aide alimentaire à un nombre record de 4,7 millions de Somaliens, alors que ce chiffre a dû être réduit à trois millions de personnes en avril en raison du manque de fonds. Elle a averti qu'à défaut de fonds supplémentaires, de nouvelles réductions devraient être décidées dans l'aide alimentaire d'urgence en Somalie pour n'atteindre plus que 1,8 million de personnes en juillet.

Par conséquent, cela signifie que près de trois millions de personnes ne recevront plus d'aide alors qu'elles en ont toujours besoin.

Yvette Reine Nzaba



MOBILE

FALLY IPANDA

CONGO BRAZZAVILLE

STADE ALPHONSE

MASSAMBA DEBAT

2000 F

GRAND PUBLIC

50 000 F

VIP

27
MAI
2023

OUVERTURE
DES PORTES
10H

Hotline : +242 05 805 18 08

#FallyIpanDa



Official Partner



ANNIVERSAIRE

L'Afrique célèbre les soixante ans de son unité

Le 25 mai 1963, trente-deux chefs d'Etat africains qui avaient accédé à l'indépendance s'étaient rencontrés à Addis-Abeba, en Ethiopie, pour signer la charte portant création de la première institution continentale africaine, l'Organisation de l'unité africaine (OUA), l'ancêtre de l'Union africaine (UA).

Les objectifs de l'OUA étaient de faciliter l'union et la solidarité entre pays africains pour parachever la décolonisation et se libérer du racisme de l'apartheid. L'organisation était la manifestation de la vision panafricaine d'une Afrique unie, libre et en pleine possession de sa propre destinée.

Dans son credo « *Un gouvernement de l'Union pour une Afrique unie* », le président ghanéen de l'époque, Kwame Nkrumah, émergeait déjà l'idée d'institutionnalisation de politiques communes et d'unité politique au niveau continental. Cette idée est réactualisée par la Déclaration d'Accra de 2007, dont le modèle d'intégration réaffirme le projet des « *États-Unis d'Afrique* », et porté par certains leaders



africains comme feu Colonel Mouammar Kadhafi.

Déjà avec la création, en juillet 2002, de l'UA, se profilait le projet d'un gouvernement de l'Union et des États-Unis d'Afrique. Il reste que l'approche a été renversée.

De l'OUA à l'UA

Comme toute organisation, l'OUA a eu ses faiblesses. En effet, elle s'est retrouvée à maintes reprises dans l'incapacité de définir une position claire et ferme et surtout d'imposer une ligne de

conduite précise et efficace à ses états membres.

Quarante ans après sa fondation, les cinquante-trois États membres se rendent à l'évidence en faisant de la substitution de l'organisation par l'UA une condition

nécessaire d'accélération du processus d'intégration du continent. C'est ainsi qu'à l'occasion du sommet de Durban, tenu en juillet 2002, en Afrique du Sud, l'UA est créée officiellement.

Avec pour premier président le Sud-Africain Thabo Mbeki, qui était précédemment président de l'OUA, l'UA a poursuivi, depuis sa création, deux objectifs majeurs, à savoir instaurer la stabilité et renforcer les économies africaines. Actuellement, présidée par le chef de l'Etat sénégalais, Macky Sall, l'organisation réunit depuis 2017 cinquante-cinq pays africains après la réintégration du Maroc, soit tous les pays d'Afrique à l'exception du Somaliland qui n'est reconnu par aucun État.

Yvette Reine Nzaba

RUSSIE

Vladimir Poutine adresse ses félicitations aux dirigeants africains

A l'occasion de la Journée mondiale de l'Afrique célébré le 25 mai, le président russe, Vladimir Poutine, a envoyé un message « amical » aux chefs d'État et de gouvernement africains.

« *Mesdames, messieurs. Veuillez recevoir mes meilleurs vœux à l'occasion de la Journée de l'Afrique. Cette fête est un symbole de la victoire des peuples de votre continent sur le colonialisme, de leur aspiration à la liberté, à la paix et à la prospérité... La Russie a toujours accordé une importance particulière au renforcement*

étendre la coopération constructive entre la Russie et ses partenaires africains dans les domaines politique, économique, commercial, scientifique, technique et humanitaire.

« *Je serai heureux de voir des dirigeants africains à Saint-Petersbourg* », a assuré le président russe, qui n'a pas manqué de mentionner le rôle de l'Union africaine pour la coopération entre les pays du continent après avoir succédé à l'Organisation de l'unité africaine.

Selon lui, les efforts conjoints de tous les pays membres de l'instance ont permis de mettre en place « *divers formats d'intégration régionale* ». « *Il va de soi que cela contribue à l'essor économique et social de l'Afrique et au renforcement de son rôle dans les affaires internationales* », a-t-il estimé.

« *Je suis convaincu que le deuxième sommet Russie-Afrique, qui se tiendra en juillet à Saint-Petersbourg, nous permettra de définir de nouveaux défis pour élargir la coopération constructive entre notre pays et les partenaires africains dans les domaines politique, commercial et économique, scientifique et technique, social et autres* », a indiqué Vladimir Poutine.

Y.R.Nz.

Cette fête est un symbole de la victoire des peuples de votre continent sur le colonialisme, de leur aspiration à la liberté, à la paix et à la prospérité...

des relations d'amitié avec ses partenaires africains. La tenue, en 2019, du premier sommet Russie-Afrique a permis d'intensifier nos liens dans de nombreux secteurs », indique le message.

Vladimir Poutine se dit certain que le deuxième sommet Russie-Afrique, à Saint-Petersbourg, contribuera à

CHINE

Élargissement de la coopération avec les pays africains

La Chine élargit sa coopération pour apporter des contributions positives à la paix et au développement en Afrique, a déclaré le haut législateur chinois, Zhao Leji.

Zhao Leji a fait sa déclaration au cours de sa rencontre avec le président sénégalais, Macky Sall. A l'invitation du président de l'Assemblée nationale sénégalaise, Amadou Mame Diop, le président du Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale chinoise a effectué une visite officielle amicale au Sénégal et s'est entretenu avec Macky Sall et Amadou Mame Diop. Il a indiqué que Beijing est disposée à élargir les neuf pro-

grammes de coopération Chine-Afrique. Par ailleurs, la Chine a envoyé cinq équipes d'experts de haut niveau dans le cadre de programmes de coopération technique bilatérale depuis août 2009. Pour leurs recherches et essais, les experts se sont rendus dans les quinze provinces rizicoles du Burundi où ils ont sélectionné et introduit avec succès huit variétés de semences, adaptées au climat et l'environnement locaux.

Beijing est disposée à élargir les neuf programmes de coopération Chine-Afrique

En outre, en tant que pays leader dans l'innovation numérique, la Chine a également fourni un soutien technique au développement de l'économie numérique de l'Afrique en termes d'e-commerce, d'infrastructures numériques ou encore d'applications mobiles et de paiement. Grâce aux plateformes de commerce électronique transfrontalières, le café d'Ethiopie, l'huile de piment du Rwanda, le thé noir du Kenya, le chocolat du Ghana et les noix de cajou de Tanzanie ont su trouver leur chemin auprès des consommateurs chinois. Des plateformes chinoises telles que Kilimall, Alibaba et Kikuu ont également réussi à pénétrer sur le marché africain.

Les pays africains devraient profiter de la troisième exposition économique et commerciale Chine-Afrique pour renforcer leur coopération avec la Chine afin de faire progresser leur industrialisation et le développement de leurs infrastructures, a déclaré, le 22 mai, à Xinhua, Michael Okyere Baafi, vice-ministre ghanéen du Commerce et de l'Industrie. Selon lui, qui s'est exprimé lors d'un événement de promotion de l'exposition, la Chine et l'Afrique doivent renforcer leurs relations déjà solides et les rendre encore plus mutuellement bénéfiques grâce au commerce.

Noël Ndong

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE
UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

ACQUISITION DES REPRODUCTEURS, ALIMENTS DE BETAIL ET PRODUITS VETERINAIRES POUR LES PRODUCTEURS DU CENTRE AGROPASTORAL DE TANDOU BINZENZE, DANS LE DEPARTEMENT DE POINTE-NOIRE

1 La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque Mondiale, ont signé, le 20 septembre 2017, un Accord de Financement, d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC) qui clôturera le 31 décembre 2023. Une partie des fonds du projet est réservée à l'acquisition de diverses fournitures pour les producteurs du Centre Agropastoral de Tandou Bizenzé.

2. L'Unité Nationale de Coordination du Projet (UNCP) invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises remplissant les conditions requises à présenter une offre, sous pli fermé anonyme, avec la mention : acquisition des reproducteurs, aliments de bétail et produits vétérinaires pour les producteurs du centre agropastoral de Tandou Binzenzé.

3. Les fournisseurs intéressés peuvent acquérir le dossier d'appel d'offres ou obtenir tout complément d'information auprès de l'UNCP à l'adresse indiquée ci-après du lundi au vendredi entre 9 heures et 16 heures.

4. Les candidats intéressés peuvent acheter le dossier d'appel d'offres rédigé en français à l'adresse indiquée ci-après, moyennant paiement en espèces d'un montant non remboursable de 200.000 FCFA. Cette somme est payable à la comptabilité, contre un reçu.

5. Les offres doivent être déposées à l'adresse ci-après, au plus tard, le mardi 13 juin 2023, à 12 heures 30 mn (heure de Brazzaville). Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission, sous forme de caution bancaire (voir modèle dans le DAO) représentant 2% du montant de l'offre et d'une clé USB contenant l'offre signée en format PDF.

6. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent le mardi 13 juin 2023, à 13 heures, à l'adresse indiquée ci-après :

Unité Nationale de Coordination du Projet, sise Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila,
Brazzaville, République du Congo, Tel: (242) 06 858 88 88 /
E-mail: pdacmaep@gmail.com.

Fait à Brazzaville, le 25 MAI 2023

Le Coordonnateur National,



MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE
UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 023F/PDAC-2023 ACQUISITION DU MATERIEL AGRICOLE POUR LES PRODUCTEURS DU CENTRE AGROPASTORAL DE TANDOU BINZENZE, DANS LE DEPARTEMENT DE POINTE-NOIRE

1 La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque Mondiale, ont signé, le 20 septembre 2017, un Accord de Financement, d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC) qui clôturera le 31 décembre 2023. Une partie des fonds du projet est réservée à l'acquisition de diverses fournitures pour les producteurs du Centre Agropastoral de Tandou Bizenzé.

2. L'Unité Nationale de Coordination du Projet (UNCP) invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises remplissant les conditions requises à présenter une offre, sous pli fermé anonyme, avec la mention : acquisition du matériel agricole pour les producteurs du centre agropastoral de Tandou Binzenzé.

3. Les fournisseurs intéressés peuvent acquérir le dossier d'appel d'offres ou obtenir tout complément d'information auprès de l'UNCP à l'adresse indiquée ci-après du lundi au vendredi entre 9 heures et 16 heures.

4. Les candidats intéressés peuvent acheter le dossier d'appel d'offres rédigé en français à l'adresse indiquée ci-après, moyennant paiement en espèces d'un montant non remboursable de 200.000 FCFA. Cette somme est payable à la comptabilité, contre un reçu.

5. Les offres doivent être déposées à l'adresse ci-après, au plus tard, le mardi 13 juin 2023, à 12 heures (heure de Brazzaville). Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission, sous forme de caution bancaire (voir modèle dans le DAO) représentant 2% du montant de l'offre et d'une clé USB contenant l'offre signée en format PDF.

6. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent le mardi 13 juin 2023, à 13 heures, à l'adresse indiquée ci-après :

Unité Nationale de Coordination du Projet, sise Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila,
Brazzaville, République du Congo, Tel: (242) 06 858 88 88 /
E-mail: pdacmaep@gmail.com.

Fait à Brazzaville, le 25 MAI 2023

Le Coordonnateur National,



HYDROCARBURES

Le ministre Didier Budimbu échange avec les étudiants des facultés du pétrole et du gaz

Au cours d'un échange à bâtons rompus avec les étudiants des facultés du pétrole, du gaz et de l'énergie de l'Université de Kinshasa (Unikin), de l'IPG et de l'UFA, le ministre des Hydrocarbures, Didier Budimbu, en présence de la vice-ministre Wivine Moleka, a apporté la lumière à leurs préoccupations lors d'une conférence qu'il a animée sur le thème «L'impact socio-économique de l'appel d'offres des vingt-sept blocs pétroliers et trois gaziers».

Les étudiants qui cherchaient à mieux cerner la question du processus de l'appel d'offres lancé l'année dernière, notamment son impact socio-économique, ne pouvaient pas s'y prendre autrement qu'en posant de multiples questions au ministre des Hydrocarbures. Didier Budimbu s'est livré à cet exercice pour expliquer la valorisation du secteur pétrolier et gazier. Les étu-



Didier Budimbu et Wivine Moleka posant avec les étudiants/DR

diants de l'Unikin de la faculté du pétrole et du gaz lui ont ainsi décerné un trophée de l'homme qui rassure, donne l'espoir aux étudiants de per-

sevéer dans ce secteur. Hormis les étudiants de l'Unikin, le comité étudiant du pétrole et gaz, à son tour, a aussi remis au mi-

nistre Didier Budimbu le trophée dénommé «Génie pétrolier» pour son implication dans la valorisation des hydrocarbures.

Pour sa part, le ministre s'est engagé à contribuer à la réhabilitation du laboratoire des étudiants avec une dotation en matériel didactique.

Blandine Lusimana

MUSIQUE

Félix Wazekwa signe un featuring avec Barbara Kanam

Le clip du nouveau morceau intitulé «Jalousie XL» sorti, le 25 mai, aux alentours de 14h30 a été précédé trois jours plus tôt, depuis le 22 mai, par sa version audio qui avait déjà recueilli près de 14 500 écoutes.

En moins d'une heure, la vidéo aimée par 76 fans totalisait déjà près de 500 vues et s'accompagnait d'une bonne quinzaine de commentaires. Avant la vue du clip, plusieurs mélomanes s'étaient prononcés en faveur du featuring de Félix Wazekwa avec la diva Barbara Kanam qu'ils ont appréciée à l'écoute de sa version audio de 5'03" disponible sur YouTube depuis le 22 mai. Jalousie XL dont la vidéo était attendue ce jeudi 25 mai attisait déjà la curiosité à la suite de l'extrait d'annonce partagé à travers les réseaux sociaux. Le petit commentaire accompagnant l'audio renseigne sur le contenu de la chanson où les plaintes des deux chanteurs s'alternent évoquant les crises de jalousie d'époux trop possessifs. «*La jalousie est normale dans l'équilibre ou la protection d'une relation, mais, toutefois, quand elle devient excessive, envahissante, suffocante et ...extra large, elle devient indigeste*», indique le résumé du morceau.

Les soixante-cinq commentaires publiés, répertoriés ce 25 mai en début d'après-midi, sont élogieux sur les deux artistes qualifiés de « duo de charme » et tenant Jalousie XL pour un « chef-d'œuvre ». Plusieurs fans du patron de Cultur'a Pays-vie l'ont encensé à propos du texte de ce nouveau titre qu'il vient de signer avec Barbara Kanam dont la voix



est aussi appréciée. Un mélomane camerounais est allé jusqu'à lui adresser le suivant compliment : « Barbara Kanam, tu es angélique dans cette chanson ». Il sied de noter que ces depuis l'année dernière Félix Wazekwa enchaîné les featuring avec ses pairs dont le plus récent est Eau pure signé avec son ex-ennemi juré, Koffi Olomide. Ce morceau sorti il y a trois mois est tenu pour un symbole fort confirmant que les deux stars ont définitivement enterré leur hache de guerre au grand bonheur de leurs fans respectifs. Aussi, ce titre proche du million de vues tenu pour le « symbole de l'unité et du pardon » ne serait au goût de certains pas suffisant pour les contenter. Dès lors, a suggéré l'un d'eux : « *S'il vous plaît nos légendes, une chanson ne suffit pas ! Faites un album s'il vous plaît !* ». Soulignons qu'avant Eau pure, il y avait eu Entrepreneuriat avec Jossart Nyoka Longo. Le titre sorti en septembre 2022, il y a huit mois, approche les 500 000 vues.

Nioni Masela

7° ART

Le Festival du film européen pose ses valises à Lubumbashi

La rencontre lancée à Kinshasa, le 18 mai, se poursuit avec la projection de Congo Lucha ce 26 mai au Centre d'art Waza.

Présenté à Kinshasa déjà cette semaine au Centre Wallonie-Bruxelles, toujours dans le cadre du Festival du film européen (FFE), Congo Lucha y est programmé aussi à sa clôture ce 26 mai à 18h30 en présence du réalisateur belge Arnaud Zajtman alors qu'il sera déjà en pleine projection à Lubumbashi. Cette septième édition de la rencontre internationale fait un focus sur le cinéma documentaire.

Prix Albert Londres 2019 du meilleur documentaire, le film de Marlène Rabaud coréalisé avec Arnaud Zajtman met la lumière sur un moment-clé de l'histoire de la RDC à travers le combat de la Lucha. Ce mouvement de jeunes manifestement déterminés à changer la donne du pays. La résignation n'est pas la voie qu'ils ont choisi de suivre persuadés que la lutte est le seul moyen d'y parvenir. La violence n'est cependant pas le maître mot car la paix est la motivation première de cette jeunesse dynamique qui fait entendre sa voix en menant des actions sur le terrain dans la perspective d'obtenir « la tenue d'élections transparentes et l'alternance démocratique », comme souligné dans le synopsis.

La projection de Congo Lucha au Centre d'art Waza, nous apprend-on, « sera suivie d'une discussion avec Duc Mbuyi, de la Lucha RDC basé à Lubumbashi ». Le jeune leader est chargé « de la section de formation des nouveaux adhérents au mouvement aux outils de lutte non violente de la Lucha aussi appelée Luchologie ». Il est du reste spécifié qu'en dehors de sa fonction au sein de la Lucha, Duc Mbuyi est « conférencier et secrétaire exécutif

de l'ONG des droits de l'homme Mâat Institute ».

Arrivé à terme, le FFE qui s'est tenu pendant dix jours sous la coordination de l'Institut français de Kinshasa a diffusé une vingtaine de films européens et congolais. Organisé sous la direction du



pôle EUNIC-RDC, l'événement a mis à contribution plusieurs espaces culturels du pays, notamment à Kinshasa et Lubumbashi. Des invités, pour la plupart des cinéastes internationaux et de RDC, dont le réalisateur Mweze Ngangura y a pris part. Notons aussi que le FFE a tenu six masterclass dont un atelier en composition de musique de film, un atelier lumière, une formation au métier d'acteur, à la réalisation, à la production cinématographique et « un atelier entièrement consacré aux liens étroits entre cinéma et art contemporain », a rappelé la Halle de la Gombe.

N.M.

LIVRE

« Giù le mani dall'Africa! » du pape François

Rédigé en italien et intitulé « Giù le mani dall'Africa! », le livre du pape François, publié à l'issue de son voyage apostolique en République démocratique du Congo (RDC) et au Soudan du Sud, est préfacé par l'écrivaine nigériane Chimamanda Ngozi Adichie.

La Librairie éditrice vaticane a annoncé, le 22 mai, la publication du livre « Giù le mani dall'Africa! » (Retirez vos mains de l'Afrique !), qui condamne l'exploitation continue de l'Afrique par les puissances occidentales. « Retirez vos mains de l'Afrique ! Arrêtez d'étouffer l'Afrique : ce n'est pas une mine à exploiter, ni une terre à piller. Que l'Afrique soit le protagoniste de son propre destin ! », avait notamment déclaré le pape François, lors de son premier discours en RDC.

Le livre est un recueil de discours et homélies du pape François au cours de son récent voyage apostolique en RDC et au Soudan du Sud, effectué du 31 janvier au 5 février derniers. L'ouvrage contient également des témoignages de ceux qui ont rencontré le pape pendant son séjour dans les deux pays. « Un document précieux et important, alliant la voix prophétique de François à des témoignages riches de souffrance et de foi », indique la Librairie éditrice vaticane. « Il s'agit d'un livre précieux car il associe les paroles prophétiques de François aux voix de femmes et d'hommes congolais et sud-soudanais qui révèlent, avec beaucoup de courage et d'humilité, leur parcours de souffrance et de foi, offrant un témoignage rare de la capacité de l'homme à pardonner », souligne, pour sa part, le célèbre média italien « L'Osservatore Romano », publié par le service officiel d'information du Vatican.



« Retirez vos mains de l'Afrique ! Arrêtez d'étouffer l'Afrique : ce n'est pas une mine à exploiter, ni une terre à piller. Que l'Afrique soit le protagoniste de son propre destin ! »

La préface de Chimamanda Ngozi Adichie

La préface, quant à elle, est rédigée par l'écrivaine nigériane, Chimamanda Ngozi Adichie, qui a déclaré que le livre « m'apporte une petite parcelle d'espoir pour le Congo, et pour le

continent bien-aimé au cœur brisé que j'appelle chez moi », indique le site Vatican News.

Le site Africa Rivista, pour sa part, note que Chimamanda Ngozi Adichie qualifie la rencontre du pape avec les populations du Congo et du Sud-Soudan d'«

hommage à l'importance primordiale des êtres humains ordinaires », ajoutant : « Voici un chef religieux attentif aux moindres détails de la souffrance des gens, au poids et à la valeur des émotions, des sentiments. Voici un chef qui donne

l'exemple, exhortant les autres à ne pas perdre leur sens de l'émerveillement face à la rencontre humaine ».

La tragédie congolaise vue par Chimamanda Ngozi Adichie

Selon Vatican News, Chimamanda Ngozi Adichie s'attarde en particulier sur le voyage du pape en RDC, « un pays dont les ressources sont exploitées depuis longtemps, un pays épuisé par le pillage et les conflits, un pays qui a désespérément besoin d'être reconstruit ». La plus grande tragédie de la RDC, dit-elle, « n'est pas les conflits internes mais le silence du monde », qui « témoigne de la dévalorisation continue de l'humanité africaine par un monde qui consomme pourtant avidement les ressources africaines ». Dans ce contexte, poursuit l'écrivaine, la visite du pape François en RDC et ses messages puissants sur place se lisent comme « une réprimande nécessaire » aux nations riches.

Pour Chimamanda Ngozi Adichie, le message du pape n'est pas simplement que le Congo - et, par extension, l'Afrique - est important, mais qu'il l'est pour une seule raison. Non pas pour ses ressources, dont le Nord mondial dépend, non pas par crainte que le continent ne redevienne le théâtre de batailles occidentales par procuration, comme ce fut le cas pendant la guerre froide, mais tout simplement à cause de ses habitants. « L'Afrique compte parce que les Africains comptent », écrit-elle.

Patrick Ndujidi

HUMOUR

Deux soirées d'affilées de Benji 4 au Showbuzz

Les 26 et 27 mai à 19h00, l'humoriste Benji 4 offrira deux spectacles inédits en one man show dont le premier, Imprévu, va se construire en cours de prestation avec une grande part d'improvisation tandis que le second sera la suite de sa sympathique invitation à rire de ses amours, intitulé en l'occurrence « Rire de nos amours 2 ».

Coproduites par l'humoriste Benji 4 et Kaizen Productions, les deux soirées, quoique d'affilées, sont à tous points de vue distinctes et construites sur deux concepts différents. Comme l'a souligné Jean-Michel Kambaza, Imprévu tire son intitulé du fait que « son texte n'est écrit qu'à 40 % ». En effet, a soutenu le directeur général de Kaizen Productions, « les 60 % restants du spectacle vont se construire au moment de la prestation en interaction avec le public ». Tout naturellement, « Imprévu » naîtra de l'énergie de la salle autour de l'atmosphère générale suscitée par les échanges de l'artiste avec les spectateurs ». Ne sachant donc pas à quoi s'en tenir, la production est elle-même dans l'expectative du rendu improvisé qui inclut la réactivité du public. Concept exprimé par la moitié de l'affiche crayonnée en noir et blanc en opposition à l'autre moitié qui a tout d'une affiche normale avec le portrait photo en couleur de Benji 4. Quant à Rire de nos amours 2, il n'est rien d'autre que la suite du one man show Rire de nos amours, datant de trois ans. Ce

spectacle présenté le 14 février 2020 par Benji 4 avait porté sur divers scénarios de relations amoureuses y mêlant anecdotes et histoires loufoques. Il l'avait conclu par une vraie demande en mariage à sa dulcinée. Aussi, la seconde partie à l'affiche le 27 mai est enrichie avec son quotidien d'homme marié. Dès lors, Rire de nos amours 2 est « une combinaison du show précédent avec les réalités vécues depuis trois ans au sein de son mariage », a expliqué Jean-Michel Kambaza. Benji 4 est tenu, en raison de son brillant parcours référencé à l'international, avec notamment son statut d'ambassadeur pour l'Afrique du Montreux comedy festival, doublé de celui de coach et MC du concours Mon premier Montreux organisé par la prestigieuse rencontre internationale, pour « l'un des meilleurs humoristes congolais » de l'heure. En outre, à l'occasion de la conférence de presse annonçant ses soirées, Benji Kajingu, dit Benji 4 s'est targué d'être né humoriste affirmant à ce propos : « J'ai commencé l'humour dans le ventre de

ma mère ». Et d'ajouter : « Chez moi, il ne se passe pas une journée sans rire », insistant sur le fait qu'il n'y a pas de comparaison possible au vécu quotidien normal d'une famille où le rire participe au maintien de la bonne humeur. Ainsi donc, a-t-il soutenu : « Chez nous, c'est anormal ! Tous les jours, mes frères peuvent sortir facilement des phrases que l'on peut vendre aux humoristes ».

Le contexte de vie familiale dans lequel a grandi l'artiste a ainsi donc beaucoup nourri son tempérament et son talent. « Mon père est quelqu'un de pas très sérieux, ce n'est pas faux de le dire, je ris tout le temps en conversant avec lui car il est très attaché au rire », a-t-il reconnu. « A la maison, nous rions tout le temps mais je suis le seul de ma famille à avoir choisi de faire de l'humour mon métier depuis 2011 avec des passages en solo dans un groupe », a précisé l'humoriste. Il s'est définitivement lancé « en 2013 avec une première prestation de stand up en one man show ».

Nioni Masela



MUSIQUE

Fally Ipupa en concert le 27 mai au stade Massamba-Debat

En prélude à ce concert événementiel, le comité d'organisation à travers la maison VVPrime représentée par Charlemagne Mayassi et l'artiste musicien Fally Ipupa ont donné une conférence de presse, le 24 mai, au site touristique de Ngabé, au cours de laquelle ils ont invité les mélomanes de la bonne musique à venir nombreux au stade Alphonse-Massamba-Debat tout en leur rassurant sur les dispositions prises sur les mesures sécuritaires.

Prenant la parole après le mot du modérateur et du représentant de la maison VVPrime, l'artiste musicien Fally Ipupa a tenu d'abord à remercier les chevaliers du micro et de la plume pour avoir fait le déplacement de Ngabé pour échanger avec lui, avant de répondre de façon interactive à ses questions. Pour Fally Ipupa, l'idée de se produire au stade Alphonse-Massamba-Debat lui est venue juste après son concert historique du 29 octobre 2022 au stade des Martyrs de Kinshasa, qui a connu la présence de 120 mille personnes. Cela est dû surtout au fait que, lors de ce concert, il y a eu beaucoup de Congolais de Brazzaville qui avaient fait le déplacement de Kinshasa. D'où il a voulu leur rendre l'ascenseur. Et afin de montrer son amour envers le public brazzavillois, il a décidé de passer son maquis au site touristique de Ngabé une semaine avant.

Fally Ipupa va profiter de ce concert pour présenter son trophée de platine aux mélomanes. Au stade des Martyrs, il avait présenté au public son disque d'or certifié. « C'est une drôle de coïn-



cidence, parce que le disque d'or m'a été attribué avant le concert du stade des Martyrs et, curieusement, le disque de platine on vient de me l'attribuer avant le concert du stade Alphonse-Massamba-Debat », a déclaré l'artiste. A la question de savoir s'il vient avec l'intention de remplir le stade Alphonse-Massamba-Debat, Fally Ipupa répond : « Outre la qualité artistique de ce concert, si je viens jouer au stade, c'est pour essayer de faire le plein également. Sinon pourquoi aller jouer dans un stade si on ne

viser pas le plein ? Dès lors, autant mieux jouer dans une boîte de nuit. Je sais que le stade Alphonse-Massamba-Debat a 33 000 places, je dois avoir au minimum 20 000 personnes, mais le souhait est de le remplir », a souhaité l'artiste.

Pour le comité d'organisation de ce concert, les dispositions sécuritaires sont prises. « Nous travaillons avec les services de l'Etat. A l'orée du concert, nous ferons une simulation des flux à l'entrée et à la sortie avec le commandement des forces pu-

bliques : gendarmerie, police, sapeurs-pompiers afin que la fête soit belle et qu'à l'issue du concert, chacun puisse rentrer chez lui en beauté », a signifié Charlemagne Mayassi.

Pour le concert du stade Alphonse Massamba Debat, Fally Ipupa bénéficie du soutien de certains artistes congolais et amis. « J'apprécie beaucoup des artistes tels que Tidiane Mario, Afara Tse-na, Baltazar... Ces jeunes sont déterminés et font du bon boulot que personne ne peut contester. Il a reconnu que le Congo

Fally Ipupa, Charlemagne Mayassi/Adiac Brazzaville fournit les danses aux artistes de la RDC pour ne pas dire de toute l'Afrique. Il a cité quelques danses parmi lesquelles «Egondza», «Bore-bore» et, surtout, «Mopacho» que j'ai récupérée officiellement », a dit l'artiste.

Par ailleurs, il a annoncé aux chevaliers du micro et de la plume la sortie prochaine d'un documentaire et un film sur sa carrière ainsi que sa prestation à Paris La Défense à Arena, le 25 novembre prochain.

Bruno Okokana

FINALE DE LA LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS

Al Ahly-WAC, l'acte 3

La finale de la Ligue africaine des champions mettra aux prises, le 4 juin, au Caire, pour le match aller, et le 11 juin, pour le retour à Casablanca, Al Ahly d'Egypte à Wydad Athletic de Casablanca (WAC). Une rencontre aux allures d'une revanche ou d'une confirmation puisque c'est le remake de la dernière finale remportée par les Marocains, 2-0, sur leurs propres installations.



La dernière finale opposant le WAC à Al Ahly/CAF

Les Egyptiens vont disputer leur seizième finale de la Ligue des champions. Al Ahly est le club le plus titré avec dix trophées remportés. Il caresse cette fois-ci l'ambition d'ajouter une nouvelle étoile après l'échec de la saison dernière, après s'être qualifié en éliminant, en demi-finale, l'Espérance sportive de Tunis. Au match aller, Al Ahly avait infligé un 3-0 à l'Espérance avant de confirmer sa suprématie sur ses propres installations, au retour, par 1-0.

Al Ahly va retrouver le WAC en finale pour la deuxième fois consécutive. La saison dernière, les Egyptiens s'étaient inclinés en finale disputée en un seul tour à Casablanca, 0-2. En 2017, le WAC, encore lui, l'avait également emporté (1-1 puis 1-0). Une série que tentera de briser Al Ahly. Le WAC, tenant du titre, s'est qualifié quant à lui pour la finale en éliminant les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns (0-0 à l'aller puis 2-2 au retour).

Les Marocains vont disputer leur sixième finale de la Ligue des champions après avoir remporté celles de 1992, 2017 et 2022. Ils gardent en ligne de mire une quatrième couronne pour égaler l'Espérance de Tunis et se rapprocher du Zamalek et du Tout Puissant Mazembe, les deux clubs ayant gagné chacun cinq trophées.

James Golden Eloué



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

ADIAC TV

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 | info@adiac.tv | 8A, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

JUSTICE

Quinze magistrats installés dans le Niari

Le Conseil supérieur de la magistrature a installé, le 24 mai, des magistrats de la Cour d'appel et du tribunal de grande instance de Dolisie, dans la salle de conférences de la préfecture du Niari, tenant lieu des audiences solennelles.

Sous la supervision du premier président de la Cour suprême de la magistrature, Henri Bouka, quinze magistrats ont été installés au cours de deux audiences solennelles.

S'agissant de la Cour d'appel, elle a accueilli un président et un procureur général ainsi qu'un président de la Cour criminelle, un président de la chambre d'accusation, trois substituts du procureur et sept conseillers. Il convient de signaler que ces magistrats sont catégorisés en deux groupes : dix appartiennent au siège et quatre au parquet.

La Cour d'appel de Dolisie, précisons-le, exerce sa juridiction sur trois départements, à savoir le Niari, la Bouenza et la Lékoumou. Quant au tribunal de grande instance de Dolisie, trois magistrats ont été installés. S'adressant à eux, le président de la Cour suprême a indiqué qu'un magistrat doit intégrer certaines valeurs ; celles de loyauté, de probité morale infinie et de correction morale.

« Le juge doit être l'expression de ce qu'il dit, c'est-à-dire de la vérité judiciaire. Partout où

nous irons, nous porterons le même message du retour des valeurs magistrales, d'impartialité, de désintéressement, d'attachement à la justice équitable. La lutte contre la lenteur excessive

« Le juge doit être l'expression de ce qu'il dit, c'est-à-dire de la vérité judiciaire. Partout où nous irons, nous porterons le même message du retour des valeurs magistrales, d'impartialité, de désintéressement, d'attachement à la justice équitable. La lutte contre la lenteur excessive inexplicée »

inexplicée », a fait savoir Henri Bouka.

« La justice doit tenir compte de l'enjeu de chaque affaire. Il y a des affaires simples qu'on peut facilement juger dans les

délais, par contre, les affaires complexes prennent du temps. Pour mieux les juger, il va falloir bien les étudier. Mais ne trouvez pas là un prétexte pour allonger l'attente des justifiables. C'est ce qui fait qu'ils préfèrent les juges du quartier et les commissariats où la justice est vite rendue », a ajouté le premier président de la Cour suprême.

Par ailleurs, le bâtonnier de Pointe-Noire, Guillaume Bakouette, a conseillé : « Ne vous fiez pas aux réticences qui peuvent révéler certaines insuffisances. Car nul ne peut avoir la prétention de disposer de la science infuse. Ne soyez pas les fossoyeurs des libertés fondamentales, du respect de la loi. Soyez conduits, guidés, orientés dans vos faits et gestes. Piochez, puisiez vos décisions au terme de la loi. Mettez hors de vos pensées, de vos projets la course effrénée d'enrichissement ».

Il sied de signaler que ces audiences solennelles ont connu la participation de plusieurs personnalités telles le procureur général, Théophile Mbitsi, les préfets du Niari et de la Bouenza.

Max Ferhynel Poudi

JUMELAGE

Les villes de Pointe-Noire et Kigali bientôt unies

L'information a été rendue publique par Théoneste Mutsindashyaka, ambassadeur de la République du Rwanda au Congo, à l'issue d'un entretien, le 23 mai, avec Evelyne Tchitchellé, maire de la ville de Pointe-Noire.



Evelyne Tchitchellé échangeant avec Théoneste Mutsindashyaka/Adiac

L'ambassadeur du Rwanda au Congo a signifié, au sortir de l'audience, que l'entretien avec le maire a porté sur le jumelage de la ville de Pointe-Noire et celle de Kigali. « J'ai expliqué, au cours de cette rencontre avec madame le maire, que la ville de Kigali est prête à accepter le jumelage avec celle de Pointe-Noire », a-t-il indiqué.

Au cours de cette rencontre, l'ambassadeur Théoneste Mutsindashyaka a présenté les opportunités de son pays exploitables au Congo. Les deux personnalités ont aussi envisagé la possibilité d'une visite de travail à Kigali en vue d'un échange d'expérience dans les domaines de l'agriculture, du tourisme et autres. La signature d'un partenariat ou d'un protocole d'accord entre les autorités des deux villes est également prévue, en vue du jumelage. Soulignons que cette audience a eu lieu au moment où la mairie de Pointe-Noire est paralysée, depuis le 17 mai dernier, par une grève de ses agents.

Séverin Ibara

NÉCROLOGIE



Le Directeur de l'administration et des ressources humaines porte à la connaissance de l'ensemble du personnel de la Présidence de la République que les obsèques de Monsieur BOBOT Edmond Pascal décédé le dimanche 07 mai 2023 au CHU de Brazzaville auront lieu le vendredi 26 mai 2023 au cimetière du centre-ville selon le programme ci-après
09h00 levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville
10h exposition et recueillement à la salle VIP de la morgue ; les autorités, la famille les amis et les connaissances
10h45 départ pour le sénat
11h00 départ pour la fédération PCT Mpila
12h00 départ pour l'église saint Anne de pototo
14h00 départ pour les cimetières du centre-ville
16h00 Retour du cimetière et fin de la cérémonie.

Léa Milandou Nzoumba, Banzouzi Samba, Jeanne Samba, Christine Niloubakoudi, Arsène Samba, Marthe Yengo ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur mère, tante et grand-mère Pélagie Bakouetela, survenu le 13 mai 2023 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à Madibou, au quartier Kibina.

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Samedi 27 mai 2023 :

Levée de corps et inhumation Samba Alphonse.



La Communauté congolaise de la région parisienne, aux bons soins de Bedel Baouna, a la tristesse d'annoncer aux parents amis et connaissances le décès de leur compatriote, Gwladys Mindouli May, survenu le 25 mai 2023, suite à une longue maladie.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



SOLUTION :
Le mot-mystère est : GASPILLAGE

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | N | T | A | M | E | | O | U | F |
| T | O | U | X | | C | O | N | T | E |
| O | U | | O | E | U | F | | E | U |
| F | E | I | N | T | | F | E | R | |
| F | | G | E | R | E | R | | U | T |
| E | M | U | | E | M | I | S | S | E |
| | E | A | U | | A | R | T | | T |
| E | N | N | E | M | I | | R | O | I |
| O | T | E | | A | L | B | I | | N |
| L | A | | A | I | | A | E | R | E |
| I | L | O | T | | F | I | | | |
| E | | U | R | N | E | | A | X | E |
| N | O | I | E | | E | L | U | E | S |

MOTS CASÉS 10X13 • N°153

| | | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | |

2 LETTRES

EH - ET - EU - ON - OR - PO - RU - US - UT

3 LETTRES

ARA - EMU - HIC - ILE - NON - ONU - OUI - TEL - THE - UNE

4 LETTRES

AERE - AMEN - AMIE - AXAI - BUEE - BURE - CAVE - DUEL - EXIL - HUNE - MURI - QUIE - SOIR - USER

5 LETTRES

ESSES - FORMA - GALBE - GENES - HOTEL - LAPER - MIXTE - NICHE - ORAGE - ROMEO - SAHEL

6 LETTRES

DETONE - FONDUE - HONORE - HOTDOG - RICTUS - SCENES - VALISE

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| A | C | E | O | U | R | | | | | | |
| A | C | C | O | M | M | O | D | A | N | T | E |
| C | I | N | E | P | H | I | L | E | | G | |
| R | O | A | N | N | E | N | A | F | I | | |
| U | E | U | R | O | R | H | U | M | | | |
| E | P | I | C | E | E | I | M | A | G | E | |
| L | O | T | U | R | N | E | U | N | | | |
| P | E | D | I | G | R | E | E | C | E | T | |
| E | C | U | T | S | A | R | S | | | | |
| Q | U | E | D | E | P | I | E | C | | | |
| N | T | R | O | N | E | V | A | R | | | |
| T | I | M | R | T | R | I | A | D | E | | |
| F | A | M | I | L | I | E | R | M | U | | |
| P | I | L | L | E | U | R | A | M | E | S | |
| E | T | R | E | A | L | I | S | T | E | | |

| | | | | | |
|--|---|---|---|---------------------------------------|--------------------------------|
| ORIENTE À GAUCHE CORTE EN PROLECTURE | GROSSE ANTILPE MOUVEMENT AUX ECHOS | SUR VEILLANCE COMEDIE MUSICALE | NON RECONNUE DANS LE JOURNAL | VAGUE DE SUPPORTIS | MIS À L'ECART CUDON |
| Y MET DU SEN MALVAIS VINS | | | | SAVOIR FAIRE DANS A BULLES | |
| ON AU LARGO PÈTE LA VICTOIRE | POSSÈGE | VOÛN DE LA CHINE | MINUTILLA POUR LA PHOTO RAPÉ | | PHÉRIQU PERTE DE MEMOIRE |
| | | | | | ARRIVE LA PREMIERE |
| TENTA | LE DU PACIFIQUE JEU AFRICAIN | | | ROSE DE CHEVAL ETRES | |
| | VÉTÉRAN MILITAIRE ENMETTAT UNE COUCHE | | | | |
| LARE D'ECORSE SIB HEUREUX | | | IL DORT EN DELILLE GRÈCE NATUREL | | |
| | | VILLE DE NORMANDE GRANDE SAIL | | SANS TENSION | CLIVE OFFICER |
| VOÛN DU POLONAIS | BELLE EAU BLEUE CHET FELICITE | | MEDITER RAMENS À JOUX | | |
| REGNAT ANTROGOS À RAGOD | PROFÈCE LE MARELAP FEUILLETE | | | DANCON D'ECURE DANS LA GARBE | DANS L' ENCOURAGE |
| | | | STRUCTURE | | |
| CHANGENT DE FOUR | | | | PAR CI LA SORTIE | |

• SOLUTION DE LA GRILLE N°712 •

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 9 | 5 | 1 | 6 | 7 | 3 | 2 | 4 |
| 4 | 2 | 3 | 9 | 5 | 8 | 7 | 6 | 1 |
| 1 | 7 | 6 | 4 | 2 | 3 | 5 | 9 | 8 |
| 9 | 8 | 4 | 6 | 3 | 1 | 2 | 7 | 5 |
| 2 | 5 | 1 | 8 | 7 | 9 | 4 | 3 | 6 |
| 6 | 3 | 7 | 2 | 4 | 5 | 8 | 1 | 9 |
| 7 | 1 | 8 | 5 | 9 | 2 | 6 | 4 | 3 |
| 3 | 4 | 9 | 7 | 8 | 6 | 1 | 5 | 2 |
| 5 | 6 | 2 | 3 | 1 | 4 | 9 | 8 | 7 |

• SOLUTION DE LA GRILLE N°711 •

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | 6 | 7 | 2 | 3 | 8 | 4 | 9 | 1 |
| 1 | 2 | 9 | 7 | 5 | 4 | 3 | 8 | 6 |
| 3 | 4 | 8 | 9 | 1 | 6 | 2 | 7 | 5 |
| 9 | 7 | 1 | 5 | 8 | 2 | 6 | 3 | 4 |
| 2 | 8 | 4 | 3 | 6 | 9 | 5 | 1 | 7 |
| 6 | 3 | 5 | 1 | 4 | 7 | 9 | 2 | 8 |
| 8 | 9 | 2 | 6 | 7 | 5 | 1 | 4 | 3 |
| 4 | 5 | 3 | 8 | 2 | 1 | 7 | 6 | 9 |
| 7 | 1 | 6 | 4 | 9 | 3 | 8 | 5 | 2 |

| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| P | F | P | P | D | E | C | E | N | T | O | Y | A | F | |
| R | L | O | E | O | I | E | I | T | A | T | O | U | E | R |
| U | O | U | S | H | I | N | G | N | O | L | E | M | A | M |
| O | R | L | T | P | M | L | E | E | I | R | O | C | S | C |
| B | E | A | E | O | E | L | L | L | E | C | N | E | A | |
| M | P | I | S | Y | N | D | I | C | A | T | O | C | T | L |
| A | R | N | C | A | I | I | I | T | Y | O | R | R | O | A |
| T | I | E | C | Y | T | C | U | G | O | D | I | A | P | N |
| R | S | R | M | H | N | T | A | M | R | C | A | P | M | D |
| I | T | U | L | A | A | I | E | N | A | E | C | A | O | R |
| P | O | I | B | T | C | L | S | P | C | N | E | U | C | E |
| U | U | C | S | A | A | A | U | M | N | A | R | D | A | C |
| O | R | S | T | G | B | C | R | T | E | D | N | O | L | B |
| S | N | P | Y | T | H | I | E | O | O | I | G | N | O | N |
| Y | E | M | F | E | C | U | L | E | N | E | L | L | O | P |

- | | | |
|----------|-----------|-----------|
| ANECDOTE | CYNISME | POILU |
| APATHIE | DECENT | POLLEN |
| BABIL | DEGEL | POULAIN |
| BLOND | FAYOT | PYTHIE |
| CADRAN | FECULE | RISTOURNE |
| CALANDRE | FLORE | ROYAL |
| CANCAN | INSOMNIE | SCIURE |
| CANTINE | MACARON | SCORIE |
| CAPUCHE | MAMELON | SOUPIR |
| CELLULE | MYGALE | STATUT |
| CHALUT | OIGNON | SYNDICAT |
| COMPOTE | PEDIGREE | TAMBOUR |
| CORIACE | PESTE | TATOUER |
| CRAPAUD | PLUTONIUM | |

• SUDOKU • GRILLE N°713 • FACILE •

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | | | 9 | | | 7 |
| | 6 | | 3 | | | 1 |
| 4 | | 1 | 7 | | | 2 |
| 9 | 2 | | | 1 | | 6 |
| | 6 | 5 | | 9 | 7 | |
| 1 | 8 | | | 3 | | 4 |
| 6 | | 4 | 1 | | | 5 |
| | 8 | | 7 | | | 4 |
| 5 | | | 8 | | | 3 |

SUDOKU • GRILLE N°716 • DIFFICILE

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | | | 8 | 4 | | | | |
| 4 | | | | 2 | | 6 | 9 | |
| | 1 | | | | 6 | | | |
| 1 | | | | | | 3 | 4 | 5 |
| | | | 5 | 8 | | | | |
| 5 | 6 | 3 | | | | | | 2 |
| | | | 3 | | | | 2 | |
| | 4 | 7 | | 1 | | | | 6 |
| | | | | 7 | 4 | | | 8 |

Déclaration du gouvernement à l'occasion de la 60^e journée internationale de l'Afrique

Mesdames et messieurs !

La mémoire africaine n'oubliera jamais que c'est bien la cupidité et les convoitises inassouvies des puissances étrangères pour les richesses naturelles de notre continent qui ont conduit à la « Conférence de Berlin » ! Conférence de triste mémoire au cours de laquelle l'Afrique fut mise en coupe réglée et saucissonnée en menus quartiers comme du bon gibier aux Noces de Cana !

Du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, sur l'ensemble du continent – l'Éthiopie mise à part – des civilisations entières, souvent millénaires, furent brutalement spoliées et écrasées. Mais, fort heureusement, le XX^e siècle a consacré l'éveil des consciences et donné de l'acuité au réveil des peuples opprimés.

Le combat héroïque des Africains pour leur émancipation politique, économique et culturelle, ainsi que la lutte pour l'abolition de l'apartheid – la forme la plus odieuse de la domination fondée sur la « race » – ont définitivement sonné le glas de cette domination qui s'était forgé un semblant d'argumentaire à partir d'écrits racistes, nourris par cet obscurantisme de type médiéval qu'ont tour à tour tenté de légitimer des penseurs comme Hegel ou Nietzsche.

Fragilisée par sa balkanisation, traumatisée par le martyre infligé à ses jeunes leaders par les anciennes puissances tutélaires, l'Afrique à peine libérée du joug colonial n'était de toute évidence pas le continent le mieux outillé face à la mondialisation qui allait déployer son rouleau compresseur quelques années plus tard, à la jonction des deux siècles.

En créant l'Union africaine au Sommet de Durban, en juillet 2002, les chefs d'Etat du continent ont voulu relancer le projet d'unification politique du continent dont était déjà porteuse l'Organisation de l'unité africaine, tout en lui donnant plus de moyens pour son action. Et, ce, par le biais d'une union d'Etats membres travaillant avec des objectifs identiques pour élaborer des positions similaires sur des sujets présentant un intérêt pour l'ensemble du continent.

En travaillant à l'élaboration de politiques communes, les chefs d'Etat du continent ont voulu doter l'Afrique d'une chance supplémentaire, capable de lui permettre d'occuper sur la scène internationale la place qui lui revenait de plein droit, de peser sur les débats et d'influer sur le cours de l'histoire.



C'est donc bien le problème de la présence africaine dans l'histoire moderne qui se trouve posé à travers le débat timoré sur un éventuel gouvernement de l'Union africaine ou sur cette utopie généreuse des Etats-Unis d'Afrique dont rêvaient nos pères fondateurs.

Au moment où l'intégration économique de notre continent ne semble plus être une vue de l'esprit – la Zone de libre échange continentale africaine étant désormais effective – on peut se réjouir de ce que la plupart d'entre nous aient compris que le plus important réside à présent dans l'émergence de la puissance économique africaine. Une puissance économique dont procédera et dépendra tout le reste, notamment :

la puissance de la parole et la capacité à se faire entendre ; la puissance militaire et la capacité à se défendre ; la puissance diplomatique et la capacité à négocier avantageusement ; la puissance culturelle et la capacité à rayonner dans le monde.

Mesdames et messieurs !

D'aucuns décrivaient l'Afrique comme un univers hors du temps. Ils la disaient isolée du reste du monde, déconnectée des transformations et des bouleversements en cours au Sud de la planète. Or, voici qu'émerge une tout autre réalité !

On voit aujourd'hui un continent qui est bien entré dans l'ère des économies intégrées et de l'instanéité de l'information ; un continent qui est bien arrimé à l'accélération des flux de capitaux et des échanges de biens et services.

Depuis une quinzaine d'années, dans la majeure partie de l'Afrique, on voit des échanges dans les domaines du commerce, des voyages et des télécommunications se développer à un rythme soutenu. Non seulement les sec-

teurs les plus évolués du continent sont directement branchés sur les réseaux financiers mondiaux, mais, même dans les zones les plus reculées, les nouvelles technologies ont fait entrer la modernité en Afrique.

Le nombre de ressortissants africains qui se déplacent en dehors du continent n'a jamais été aussi élevé, notamment les professionnels des affaires et les touristes. Certes, l'Afrique a pris le train en retard, mais elle évolue désormais de plain-pied avec la mondialisation. Le décollage économique du continent n'aurait pas été possible autrement.

Mesdames et Messieurs !

Les pères des indépendances de notre continent ne s'étaient pas trompés en plaçant notre culture, nos arts et la pérennisation de nos identités au cœur du combat pour l'émancipation politique et sociale des peuples.

En adoptant la Charte de la renaissance culturelle africaine, en janvier 2006, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine affirmaient au fond que les identités composites de nos peuples sont une richesse inépuisable, que la meilleure de toutes les politiques de développement est bien celle qui intègre l'investissement dans la culture et qui fait le pari sur l'épanouissement intégral des populations.

Aujourd'hui encore, les gouvernements sur l'ensemble du continent ont en réalité tout à gagner en investissant dans la production d'œuvres culturelles authentiques, signées d'artistes aussi talentueux que féconds.

Des œuvres qui célèbrent le beau et le vrai ; des œuvres à travers lesquelles se conjuguent l'utile et l'agréable ; des œuvres qui nourrissent nos rêves et arrosent nos espérances ; des œuvres qui sont la figuration de notre univers sociologique, la représentation de

nos réalités à la fois diverses et semblables ; des œuvres qui sont l'expression de notre mode de vie, la sublimation de notre attachement envers ce continent qui aspire si fortement à l'émergence.

Un continent appelé à restaurer la mémoire de son antiquité, à préserver son patrimoine séculaire, à se réconcilier avec ses propres valeurs morales, tout en étant à l'écoute des pulsations vertigineuses et controversées de son époque ;

Un continent, enfin, appelé à s'appropriier sans concession les outils de cette modernité instrumentale et culturelle qui déferle sur le monde... de la même manière que le fit l'Europe du XVI^e siècle, en s'affranchissant de son hibernation moyenâgeuse et de ses ténébreuses superstitions, avant de devenir la grande puissance qui allait dominer les mers, inventer le chemin de fer et susciter l'admiration de toute la terre.

Pour conclure, je voudrais citer Kwame Nkrumah, l'un des leaders panafricanistes les plus authentiques du siècle dernier. Dans son célèbre appel intitulé « L'Afrique doit s'unir », Nkrumah disait, je cite : « (...) l'Afrique a besoin d'un nouveau type de citoyen, un homme (ou une femme) dévoué, modeste, honnête et informé. Un homme (...) qui se met au service de la nation et de l'humanité. Un homme (...) qui abhorre la cupidité et déteste la vanité. Un nouveau type d'homme (...) dont le travail acharné et la détermination sont son caractère ; dont l'humilité est sa force et dont l'intégrité est sa grandeur ». Fin de citation.

Mesdames et messieurs !

Puisse la célébration de la 60^e Journée internationale de l'Afrique constituer le ferment ardent de la résistance des peuples du monde face à tout projet de domination de l'homme par l'homme et de domestication de la liberté !

Puisse cette commémoration de notre « Jour de gloire » constituer le ciment véritable de l'unité des peuples du continent et nourrir l'argile généreuse indispensable à la Renaissance africaine !

Enfin, puisse cette date, gravée dans le marbre de l'histoire du monde moderne, nous engager à encore plus de détermination à travailler pour le bonheur de nos peuples solidaires, pour la prospérité et la félicité de la multitude !

Vive l'Union africaine !

Je vous remercie.